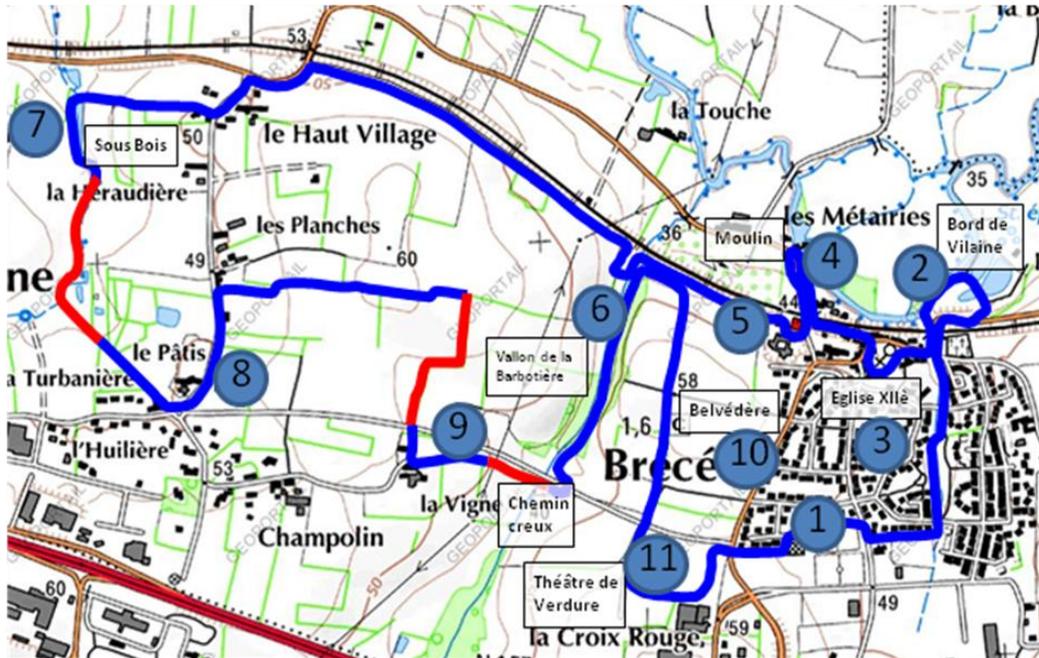




## Le sentier de la Barbotière



 **Parcours**

 **Portions du sentier strictement piétonnes**



**8.6 kms**



**2h30**

 **Balisage Jaune**



**Départ : Parking du complexe sportif**

Longer le terrain de foot <sup>1</sup>, prendre à droite sur 50 mètres, traverser la rue des Prés-Hauts et s'engager sur le chemin piétonnier. Au bout du parc, prendre à gauche, traverser la rue des Saules et longer le parc en suivant l'étang. Traverser la rue du Ruisseau et longer le chemin jusqu'au cimetière.

Prendre direction Servon/Vilaine, passer sous le pont de chemin de fer, aller jusqu'aux

lagunes <sup>2</sup>, longer la Vilaine et franchir la passerelle.

Repasser sous le pont, passer devant le lavoir, traverser et s'engager dans la rue d'Anjou.

Prendre l'escalier au pied de l'église et rejoindre la Roseraie <sup>3</sup>.

Prendre direction Noyal/Vilaine, passer sous le pont. Aller jusqu'au moulin <sup>4</sup>. Faire demi-tour et repasser sous le pont de chemin de fer. Tout de suite après le pont, prendre l'escalier menant à la maison de la jeunesse.

Prendre à droite et longer l'espace Croc'Jeux pour admirer la vue sur la Vilaine <sup>5</sup>. Continuer sur le chemin piéton jusqu'au Vallon.

S'engager dans le Vallon <sup>6</sup> et prendre tout de suite la passerelle qui enjambe le ruisseau de la Barbotière. Longer la voie de chemin de fer jusqu'au pont. Prendre à gauche direction le Haut-Village.

Au Haut-Village prendre à droite le chemin communal et descendre jusqu' au ruisseau.

Traverser le sous-bois <sup>7</sup> puis emprunter la passerelle. Longer le ruisseau jusqu'à la passerelle suivante et traverser pour rejoindre le chemin communal pour arriver au rond point du Pâtis.

Prendre à gauche le chemin sécurisé <sup>8</sup> puis à droite le premier chemin communal. Monter le chemin et longer les différentes parcelles. Rejoindre la route de Noyal.

Traverser la route et prendre le chemin en face. Arriver dans le hameau de la Vigne <sup>9</sup>, prendre à gauche, puis dans le virage, descendre le chemin creux jusqu'au ruisseau. Remonter et traverser la route.

Rejoindre le Vallon <sup>6</sup>. Suivre le ruisseau de la Barbotière. Ressortir du Vallon. Prendre le chemin piéton à droite qui mène au Belvédère <sup>10</sup>. Continuer tout droit, traverser la route pour rejoindre le théâtre de verdure <sup>11</sup>.

Traverser la rue de Rennes. Prendre le sentier qui mène à la salle des Sports.

